

## DOCUMENTS A FOURNIR POUR FAIRE UNE CARTE GRISE, CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

5 documents suffisent pour immatriculer votre  
véhicule :

- JUSTIFICATIFS DE DOMICILE
- PERMIS DE CONDUIRE
- CERTIFICAT DE CESSION OU FACTURE D'ACHAT
- ASSURANCE DU VEHICULE
- CONTROLE TECHNIQUE DE MOINS DE 6 MOIS.